

J'ai interpellé le Ministre de l'économie, des finances et de la relance, afin de lui demander de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la situation de grand déséquilibre et de concurrence déloyale que subissent les commerces de proximité, mais également d'instaurer dans les meilleurs délais un protocole qui permettra aux commerçants de poursuivre leur activité en garantissant la sécurité de leur clientèle, de leurs salariés et d'eux même.

Par ailleurs, je reste perplexe devant toutes les mesures annoncées à grand renfort de communication par les ministres, puisque celles-ci n'ont toujours pas été présentées en conseil de ministres, ni au parlement. J'ai bien conscience que la situation sanitaire est préoccupante, mais j'estime qu'elle ne doit pas faire passer la démocratie au second plan.



**Marie-Christine DALLOZ**  
Assemblée nationale  
Assemblée de la communauté française de Guadeloupe  
Assemblée de la communauté française de Martinique  
Assemblée de la communauté française de Mayotte

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

**MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
M. JEAN L. MAUREL, Ministre  
129 rue de Bercy  
75572 PARIS CEDEX 12

Champs-Élysées, le 2 novembre 2020

EUR 102198200001

**Bonne Pour**  
M. le Ministre  
129 rue de Bercy  
75572 PARIS CEDEX 12  
M. le Ministre

**Monsieur le Ministre,**

Alors que nous pourrions une éme santonie sans précédent, le Président de la République a annoncé le report de l'ouverture, en particulier, de la section de la République. Cette décision entraîne une fermeture de tous les commerces de proximité.

Cette mesure provoque une profonde incompréhension chez tous les commerçants qui se voient contraints de fermer leurs portes et de laisser leurs clients à l'extérieur.

Ces commerces ont pourtant été jugés par le premier confinement, et ils ont pu continuer à fonctionner pendant plusieurs semaines.

Voilà les mesures qui seront mises en place pour soutenir les établissements commerciaux, mais les commerçants ont été contraints de fermer leurs portes.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à cette situation de grande détresse et de concurrence déloyale.

Je vous prie également d'instaurer dans les meilleurs délais un protocole qui permettra aux commerçants de poursuivre leur activité en garantissant la sécurité de leur clientèle, de leurs salariés et d'eux même.

Carême d'une étude d'impact de vos mesures, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le Signé de Jura,

Marie-Christine DALLOZ

Conseillère déléguée au Service parlementaire de Champs-Élysées